



22 Avril 2015
Paris

L'EEFIG présente les outils de financement de l'efficacité énergétique

Le 26 février 2015, l'Energy Efficiency Financial Institutions Group (EEFIG) a dévoilé son rapport final à l'occasion de la conférence européenne « Heating and Cooling ». Plus de 120 participants se sont mobilisés sur une durée de 16 mois pour la réalisation de cette étude. Intitulé « Energy Efficiency - the first fuel for the EU Economy », ce rapport présente les méthodes pouvant permettre d'augmenter le volume d'investissements dans l'efficacité énergétique afin d'atteindre les objectifs fixés par l'Union Européenne aux horizons 2020 et 2030. Cette présentation très complète des différents outils disponibles constitue un document très utile même si le choix des mesures à mettre en place reste à faire et un investissement politique plus important sur le sujet toujours indispensable.

Dès le début de son étude, l'EEFIG rappelle l'enjeu essentiel qu'est l'efficacité énergétique à la fois pour son potentiel d'économies d'énergie et donc de diminution de l'impact environnemental européen mais aussi pour les opportunités sociales et économiques que le secteur représente. En 2012, l'ensemble des investissements européens cumulés dans l'efficacité énergétique atteignait 310 milliards de dollars¹ (environ 250 milliards d'euros) avec des potentiels de croissance et d'investissements très importants.

L'analyse du contexte actuel part d'un constat simple : les investissements qu'ils soient publics ou privés demeurent insuffisants, mettant ainsi en cause la stratégie énergétique européenne. En effet, alors que l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique de 2020 nécessite des montants d'investissement compris entre 60 à 100 milliards d'euros chaque année², les flux actuels demeurent inférieures de moitié. De même, nous n'atteignons qu'un cinquième des niveaux nécessaires pour remplir les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur du bâtiment fixés pour 2050³.

L'étude base très tôt sa réflexion sur la complexité et l'hétérogénéité du secteur et en déduit qu'une seule politique ou mesure ne peut en aucun cas répondre efficacement à l'ensemble des problématiques posées (« there is no silver bullet »). Les solutions préconisées par le rapport passent donc par l'implication de groupes multi-acteurs qui pourront grâce à leurs différentes expertises répondre au mieux à chaque situation. Cette intégration d'une pluralité d'acteurs

1 International Energy Agency (2014) *Energy Efficiency Market Report 2014*

2 DIW (2013) *Financing of Energy Efficiency Influences on European Public Bank's Actions and Ways Forward*.

3 Estimation du Buildings Performance Institute Europe basé sur le rapport de 2011 « *Europe's buildings under the Microscope : A Country by country review of energy performance of Europe's buildings* »

permettant une plus grande efficacité constitue l'essence même de la Coalition France pour l'efficacité énergétique.

Le rapport présente ainsi 19 mesures politiques et financières qui permettront de créer pour ces acteurs des conditions propices aux investissements. Cet ensemble constitue l'axe central d'un projet devant amener une convergence des réglementations des différents Etats-membres. De plus, la stabilisation du cadre réglementaire est essentielle pour les auteurs du rapport qui considèrent toute incertitude comme prohibitive compte tenu de la durée des investissements qui s'échelonnent généralement sur une dizaine d'années. La disponibilité des données pour l'ensemble des acteurs est également un point essentiel pour réduire cette incertitude. La transposition des directives énergétiques européennes est par ailleurs présentée comme une priorité pour le secteur du bâtiment. Cette proposition fait tout à fait sens en France où le CLER et FNE ont avec le soutien de la CFEE saisi la Commission européenne en mars dernier pour non respect de la directive efficacité énergétique⁴.

Enfin, le rapport liste 15 instruments financiers en détaillant pour chacun d'eux les avantages, inconvénients et obstacles à leur mise en place ainsi que plusieurs cas concrets de mise en oeuvre dans des Etats-membres de l'Union Européenne.

Cette diversité d'outils constitue cependant un risque. L'ensemble doit en effet parvenir à rester clair et compréhensible pour tous les acteurs. Un des grands défis sera donc d'éviter une accumulation qui créerait de l'opacité comme c'est déjà le cas en France et qui entrainerait des défaillances de marché préjudiciables aux investissements recherchés. Cette articulation des différents outils n'est que très peu abordée dans le rapport alors que le danger d'un ensemble trop complexe est souligné à plusieurs reprises. La clarification du cadre réglementaire est essentielle dans la mise en place d'une stratégie d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Ce rapport de l'EEFIG met donc à disposition des acteurs du secteur et des décideurs politiques un large panel d'outils et de mesures pouvant être utilisés pour augmenter le volume d'investissements dans l'efficacité énergétique en Europe. Ces recommandations ne pourront cependant aboutir que si l'amélioration de l'efficacité énergétique fait l'objet d'une large implication de l'ensemble des acteurs. Le vice président de la Commission Européenne Maroš Šefčovič s'est exprimé en ce sens en saluant la publication du rapport et en déclarant vouloir s'assurer que « le financement des investissements dans l'efficacité énergétique soit pris en compte dans [les] politiques à venir et que ce rapport soit utilisé comme une source d'inspiration⁵ ».

Reste donc à opérationnaliser ces propositions au niveau des Etats-membres dont la France où la CFEE a déjà formulé plusieurs propositions dans ce sens (<http://www.coalition-energie.org/nos-publications/quels-mecanismes-de-financement-pour-la-renovation-energetique-des-batiments>).

4 <http://www.coalition-energie.org/nos-actions/legislations-europeennes-efficacite-energetique-la-france-en-infraction>

5 <http://www.energy-cities.eu/Le-rapport-de-l-EEFIG-identifie>